

# FORMULAIRE – Demande d'une chambre seule

Ce formulaire est à donner au bureau des admissions.

La demande peut aussi se faire à l'équipe soignante ou au secrétariat médical.

Vous avez la possibilité de demander à être seul·e dans votre chambre pendant votre séjour au CHRU de Nancy, conformément au décret n°2003-462 du 21 mai 2003.

Cette prestation payante vous est facturée :

- En hospitalisation complète : 60 euros par jour ;
- En chirurgie ambulatoire et en hospitalisation de jour : 28 euros par jour ;
- En soins de suite et réadaptation : 43 euros par jour.

## IMPORTANT

- Contactez votre mutuelle pour savoir si votre contrat inclut le remboursement de ces frais.
- La complémentaire santé solidaire et l'aide médicale de l'État ne prennent pas en charge cette prestation.
- L'attribution de la chambre seule est réalisée par le service de soins le jour de votre hospitalisation en fonction des disponibilités et des impératifs médicaux.
- Le service de soins se réserve le droit en cas de nécessité, de procéder à tout moment à votre transfert dans une chambre double.

## Je soussigné·e

Prénom(s) NOM :.....

Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Date d'entrée en hospitalisation : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Pendant la totalité de mon séjour au CHRU de Nancy (*cochez 1 seule case*) :

- Je souhaite une chambre seule uniquement si ma mutuelle rembourse la totalité des frais.
- Je souhaite une chambre seule et je paierai les frais non pris en charge.
- Je ne souhaite de chambre seule.

J'ai été informé·e des modalités inhérentes aux frais à acquitter dans le cadre de la chambre seule.

Fait à (*ville*) : .....

Le (*jour mois année*) : .....

Ma signature :